



ECOLE DE MUSIQUE 2015-2016
BAGAD LANDI
Inscription / réinscription

INFORMATIONS :

Nom : _____ Date de naissance : / /

Prénom : _____

Adresse : _____

Tél. fixe : _____

Portable : _____

Mail enfant : _____

Mail parents : _____

INSTRUMENTS :

Cornemuse

Bombarde

Caisse claire

TARIFS :

Cours collectif de 1h : Adulte : 200€

Enfant : 130€

Cours d'ensemble 1h : Bagadig : 60€

Réduction famille : 15€ par inscription supplémentaire

Cotisation : 15€ adhésion à l'association obligatoire

Practice :

REGLEMENT

– **Total** : _____ + caution instrument (non encaissée) :

– Règlement par :

chèque : _____ Nombre et dates d'encaissement :

liquide

Règlement intérieur et signature au verso .../...



ECOLE DE MUSIQUE 2015-2016
BAGAD LANDI
Inscription/réinscription

INFORMATIONS :

Nom : _____ Date de naissance : / /

Prénom : _____

Adresse : _____

Tél. fixe : _____

Portable : _____

Mail enfant : _____

Mail parents : _____

INSTRUMENTS :

Cornemuse

Bombarde

Caisse claire

TARIFS :

Cours collectif de 1h : Adulte : 200€

Enfant : 130€

Cours d'ensemble 1h : Bagadig : 60€

Réduction famille : 15€ par inscription supplémentaire

Cotisation : 15€ adhésion à l'association obligatoire

Practice :

REGLEMENT

– **Total** : _____ + caution instrument (non encaissée) :

– Règlement par :

chèque : _____ Nombre et dates d'encaissement :

liquide

Règlement intérieur et signature au verso .../...

REGLEMENT INTERIEUR

Vous avez choisi l'école de musique du Bagad Landi et nous vous en remercions.

Article 1 : chaque élève, ou son représentant légal doit prévenir son professeur en cas d'absence.

Article 2 : il est interdit aux mineurs de quitter les locaux sans être accompagné d'un adulte

Article 3 : les horaires doivent être respectés. Les parents s'engagent à venir chercher les enfants mineurs à l'issue des cours.

Article 4 : les élèves s'engagent à participer aux concours où ils seront inscrits par leur professeur.

Article 5 : Le Bagad met à disposition, contre caution, les instruments. Les élèves s'engagent à en prendre soin et à les restituer le cas échéant.

Article 6 : Les cours se déroulent à la Maison de la Musique. Ce local est mis à votre disposition par la mairie de Landivisiau. Toute détérioration pourra être sanctionnée.

Fait le

Signature, précédée de « Lu et approuvé »

Contact : **Mélissa**, melboulch@hotmail.fr / 06 52 19 55 77

Exemplaire Ecole de musique

REGLEMENT INTERIEUR

Vous avez choisi l'école de musique du Bagad Landi et nous vous en remercions.

Article 1 : chaque élève, ou son représentant légal doit prévenir son professeur en cas d'absence.

Article 2 : il est interdit aux mineurs de quitter les locaux sans être accompagné d'un adulte

Article 3 : les horaires doivent être respectés. Les parents s'engagent à venir chercher les enfants mineurs à l'issue des cours.

Article 4 : les élèves s'engagent à participer aux concours où ils seront inscrits par leur professeur.

Article 5 : Le Bagad met à disposition, contre caution, les instruments. Les élèves s'engagent à en prendre soin et à les restituer le cas échéant.

Article 6 : Les cours se déroulent à la Maison de la Musique. Ce local est mis à votre disposition par la mairie de Landivisiau. Toute détérioration pourra être sanctionnée.

Fait le

Signature précédée de « Lu et approuvé »

Contact : **Mélissa**, mleboulch@hotmail.fr / 06 52 19 55 77

Exemplaire parents